

COOPÉRATIVES SANS FRONTIÈRES

D'Atoe Laurent

Echo du séminaire organisé par le Cepag, en collaboration avec la CGT, le 07 juin 2013 à Lens (France).

Une fois n'est pas coutume, ce séminaire du Cepag, co-organisé avec le syndicat français CGT, se déroulait en dehors de nos frontières. Bon, pas très loin non plus : Lens, dans le Nord de la France. Le but de ce déplacement était de constater, sur le terrain, la réalité des coopératives françaises qui connaissent un succès conséquent. Un exemple à suivre dans une Europe marquée par l'austérité et les crises sans fin.

7h30. Le parking du Cepag à Beez est encore désert. Seul le car et quelques voitures occupent le tarmac baigné d'un soleil encore trop rare en ce mois de juin. Une dizaine de personnes participent à cette expédition à la découverte d'un système économique plus solidaire et qui fait rêver : les coopératives. Et en ce domaine, la France demeure particulièrement bien placée : *« En France, les 21 000 entreprises coopératives emploient près d'un million de salariés, dans tous les secteurs d'activité. En 2010, elles représentent près de 288 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé, filiales comprises. Près de 24 millions de membres font vivre la gouvernance démocratique des entreprises coopératives. Elles ont de fortes racines régionales : 75% des sièges sociaux sont en régions. »*¹. Avec des secteurs particulièrement porteurs tels que l'agriculture, le monde commerçant ou encore l'activité bancaire de détail. Notre pays, malgré une taille beaucoup plus modeste, n'a pas à rougir : *« La Belgique comptait, fin 2010, 26.626 entreprises coopératives. Leur chiffre d'affaires représentait plus de 5% du produit intérieur brut (PIB). (...)Le chiffre d'affaires des plus grandes coopératives a atteint 18,4 milliards d'euros en 2010 (5,2% du PIB). Huit coopératives emploient plus de 1.000 personnes. C'est le cas, par exemple, des coopératives des pharmacies Multipharma. La Wallonie compte le plus de coopératives et la province de Liège arrive en tête. La plupart des coopératives sont actives dans les services. »*².

Et quand on sait que les coopératives représentent 100 millions d'emplois dans le monde, soit 20 % de plus que les multinationales (chiffre donné par l'Alliance coopérative internationale - ACI), on comprend tout l'intérêt à porter au sujet.

Durant le trajet, je relis un article de journal sur le thème: *« Pendant la crise, les cent premières coopératives ont continué d'embaucher, passant de 674 000 emplois en 2008 à 750 000 en 2010. Une telle résilience s'explique facilement. « Dans les coopératives, les salariés-associés connaissent bien la situation de leur entreprise, explique Jean-Claude Detilleux, président de Coop FR, l'organisation représentative du mouvement. Ils acceptent donc plus facilement les mesures à*

¹ Chiffres donnés par le site <http://www.entreprises.coop> .

² « Environ 26.600 entreprises en Belgique », *La Libre Belgique*, 04/07/2012.

prendre lorsqu'il s'agit de surmonter un moment difficile. » Plus que d'autres, ces entreprises s'inscrivent également dans une stratégie de moyen et long terme, en évitant les investissements aléatoires et conservant une part importante de leurs profits »³. C'est bizarre que l'on parle aussi peu de ce type de réussite en temps de crise. Un oubli sans doute...

Le voyage se déroule tel un tapis docile jusqu'à Lens. Là, nous sommes accueillis par Marc Beugin (CGT) et divers représentants du monde coopératif hexagonal. L'ambiance est cordiale. Normal, entre gens de gauche.

Avant la visite d'une coopérative locale, un échange a lieu entre les représentants du monde coopératif belge et français. Marcel Bartholomé, président de l'asbl IDEEs (Institut de Développement européen de l'Economie sociale), et fin connaisseur du sujet, rappelle qu'en Belgique, et en Wallonie en particulier, le modèle coopératif a pu se mettre en place grâce à l'émergence des combats sociaux des 19^{ème} et 20^{ème} siècles et des mouvements ouvriers auxquels il a apporté une force économique appréciable. Voilà qui est utile : rappeler le lien inaltérable entre le mouvement ouvrier et le modèle « alternatif » que peut représenter l'aventure coopérative, comme l'a également rappelé Jacques Defourny : « *La coopération s'est développée parmi les classes laborieuses exploitées en luttant pour améliorer leurs conditions de vie très précaires(...). En d'autres termes, la coopération est d'abord fille de la nécessité* »⁴.

Le représentant de la coopérative « Chèque Déjeuner » ne dira d'ailleurs pas autre chose en insistant lui aussi sur la proximité de son entreprise avec le monde syndical.

Après un repas rapide à proximité, il est temps de se rendre au siège de la papeterie « L'Artésienne » qui aurait d'ailleurs pu s'appeler « L'Arlésienne », vu les difficultés que nous eûmes à la trouver...

Autre modèle

Le bâtiment n'est pas spécialement impressionnant mais la réussite de cette « SCOP » l'est bien davantage. Créée en 1967 et située à Liévin, l'entreprise s'est spécialisée dans l'impression Offset et numérique de brochures, dépliants, encarts publicitaires.... Elle possède également 2 autres implantations (Lille et Paris) et compte une soixantaine de salariés-associés. L'occasion ici de se remémorer ce qu'est une coopérative en termes de fonctionnement :

« Une coopérative ou groupement coopératif est une entreprise dont les associés contribuent volontairement à part égale en droits et en obligations. Le système coopératif est fondé sur le principe de la coopération (ou mutualisme) et de la solidarité. Le pouvoir y est exercé démocratiquement et les membres de la coopérative travaillent avec le souci de l'intérêt général de tous les associés.

L'objectif économique des coopératives n'est pas la recherche du profit, mais la satisfaction des aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels des membres, comme, par exemple, la réduction de coûts de revient ou le coût d'achat de certains produits.

*Les sociétaires d'une coopérative en sont les actionnaires majoritaires et participent à égalité aux élections des dirigeants et à l'élaboration des orientations selon le principe une personne = une voix. Cette organisation juridique permet de faire vivre une forme de démocratie au sein de l'entreprise ».*⁵

³ « *Les coopératives, des entreprises plurielles qui résistent à la crise* », La Croix, 12/01/2012.

⁴ Jacques Defourny (Ulg) : « *L'avenir des pratiques coopératives dans un monde en mutation* ».

(<http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/103677/1/Pratiques%20coop.%20et%20mutations%20sociales%2013-25.pdf>).

⁵ Dictionnaire politique en ligne La Toupie (<http://www.toupie.org>).

Nous pénétrons dans le hall d'entrée. D'emblée, on sent une ambiance, disons, « différente » d'une entreprise classique. Peut-être est-ce dû au fait qu'ici, chacun est à la fois travailleur et son propre patron, puisque qu'il est associé au sein de l'initiative, système coopératif oblige. Le bruit des machines rythme la visite. Les milliers de folders et autres prospectus attendent sagement leur destination. Collectivités locales, associations... La diversité des clients est aussi vaste que la palette des couleurs utilisées en Offset. L'odeur douceâtre de l'encre emplit les narines.

Contre vents et marées

Emmanuelle Corless est l'énergique directrice de « L'Artésienne ». Derrière une retenue un peu froide, on sent poindre une foi solide par rapport à son entreprise et son système de fonctionnement. Elle rappelle notamment le nécessaire engagement de chaque travailleur dans la coopérative (comme associé) avec, en contrepartie, la possibilité d'évoluer dans un environnement professionnel où les valeurs de solidarité n'ont pas encore perdu tout leur sens. Cependant, elle se refuse à édulcorer le tableau et insiste sur le fait que ce modèle peut également souffrir, comme en 2005 pour « L'Arlésienne », mais qu'il résiste cependant mieux aux tempêtes économiques.

La visite se termine, elle fut agréable comme le léger vent chaud qui souffle à l'extérieur des bâtiments de l'imprimerie.

Le retour suscite commentaires et questionnements sur ce qu'il nous a été donné de voir aujourd'hui. Parmi les réflexions, revient sans cesse l'idée que les coopératives pourraient bien être l'avenir de notre économie, comme la femme est celui de l'homme (Ferrat). *« Justement, en Belgique, comme ailleurs dans le monde, de nouvelles coopératives se créent et témoignent de la capacité de leurs membres à répondre à la nécessité. Tantôt, elles questionnent les comportements individuels et les modes de production comme lorsqu'elles reconstruisent les bases d'une alimentation saine et durable. ou alors, elles répondent à des besoins essentiels et façonnent d'autres rapports économiques et sociaux comme lorsqu'elles réinventent la production et la distribution d'énergie... Au-delà des réalités multiformes de ces coopératives, anciennes ou nouvelles, elles partagent l'ambition de rassembler des hommes et des femmes qui, loin de se résigner, prouvent aux citoyens, mais aussi aux pouvoirs publics, que mutualiser, coopérer apportent des solutions adaptées aux aspirations du plus grand nombre ».*⁶ Voilà qui devrait inciter à ne plus voir les coopératives comme un concept ringard hérité d'un passé à jamais révolu.

20 heures. Nous descendons lentement du car qui nous ramène au Cepag, des images plein la tête. Le vent chaud souffle toujours.



⁶ Marie-Caroline Collard, directrice, SAW-B « L'âge D'or est dans L'Avenir ! », in Coopératives, un modèle tout-terrien, (Les dossiers de l'économie sociale), SAW-B, 2012.